



# DECLARATION LIMINAIRE FO Justice

## ACTM 2022

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, les membres du Comité Technique.

Pour notre organisation professionnelle, il serait difficile d'ouvrir ce comité technique spécial portant essentiellement sur les ACT 2022, sans évoquer les suicides de nos deux collègues officiers.

Parallèlement, **Force Ouvrière Justice** rappelle que la prévention et le repérage des risques psychosociaux à tous les niveaux sont des enjeux majeurs qui contribuent fortement à l'amélioration des conditions de vie au travail.

Par ce constat, dans la continuité de notre dernière déclaration liminaire du CHSCT du 30 novembre 2021 nous réitérons une réflexion d'ensemble pour la mise en œuvre d'un référent qualité de vie au travail pour un établissement de la taille de Fleury-Mérogis.

Par ailleurs, **Le bureau local Force Ouvrière Justice** s'inscrit comme une force de proposition et s'est largement investi dans les dossiers internes relatifs à une réelle amélioration des conditions de travail des personnels.

Pour rappel, les crédits alloués à l'amélioration des conditions de travail se décomposent en deux enveloppes :

- La première enveloppe concerne l'ensemble des petits éléments contribuant à l'amélioration des conditions de travail du personnel (machine à café, télévision, micro-ondes etc. ...).
- La seconde enveloppe concerne les projets de plus grandes ampleurs.

De ce fait, dans le cadre de la seconde enveloppe **le bureau local Force Ouvrière Justice** soumet les projets suivants à cette instance :

- **Création d'une salle de convivialité avec équipement au niveau du parloir central de la MAH (plan de travail, évier, micro-ondes, plaques 2 feux inductions, frigo, table, télé, canapé, etc.**
- **Rénovation et extension du parking vélo et trottinette avec l'installation de bornes de recharges électriques, sécurisation à prévoir.**
- **Rénovation salle de repos MAF (cuisine, chambres, douches, mobiliers, etc.)**

- **Chauffage infra-rouge, postes SAS D1/D5 (PEP)**
- **Chauffage infra-rouge galeries promenades (à l'identique que celui du D5).** En effet, par un constat partagé dans l'attente de mise en œuvre d'un projet de rénovation ambitieuse (qui tarde à voir le jour).

**Force Ouvrière Justice** propose pour améliorer les conditions de travail dans ce poste stratégique, la mise en place d'un dispositif de chauffage avec minuterie.

Les relevés de températures très basses (cf. registre CHSCT) en période de froid méritent de prendre des dispositions transitoires autres que les agents toutes les 30 minutes.

- **Installation de bornes électriques parkings personnels (MAF/ MAH), mess, foyers hôtels, les fonctions...**
- **Réhabilitation du terrain de foot du domaine et la création d'un complexe sportif avec développement du tissu associatif (rénovation gymnase, basket, volley, badminton, musculation, pétanque, etc.)**
- **Sécurisation et rénovation des cassiers extérieurs téléphones personnels.**

De plus, **Force Ouvrière Justice** est en soutien aux différents projets à l'étude :

- Sécurisation de l'abri famille et du parvis.
- Sécurisation et agrandissement des parkings
- Sécurisation et agrandissement du mess

Pour finir, **le bureau local Force Ouvrière Justice** tient à saluer l'investissement et l'implication des acteurs participants à la réalisation de cette complexe portant sur les améliorations des conditions de travail sur un établissement pénitentiaire de cette envergure.

Les membres du Comité Technique FO Justice

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers  
91700 Fleury-Mérogis

Mails : [mafleury@fojustice.fr](mailto:mafleury@fojustice.fr)  
[fo.ma-fleury@justice.fr](mailto:fo.ma-fleury@justice.fr)

Tél Externe : 0169723240/41  
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

**SLP FO Justice Fleury-Mérogis**  
Le 30 mars 2022

